

CHRONIQUE LOCALE.

La crue du Mississippi.

Les dépêches qui parviennent du nord-est de l'Etat démontrent que la situation causée par la crue du fleuve, loin de s'améliorer, va en s'aggravant de jour en jour.

Le Dr B. A. Ledbetter est nommé président de la Société Médicale de l'Etat.

A leur dernière séance tenue hier après-midi, les membres de la Société Médicale de l'Etat ont élu leur nouveau comité comme suit :

Marins en bordée.

Une vingtaine de marins des cuirassés "Nebraska" et "New Hampshire", profitant de la première permission qui leur était accordée depuis quelques semaines, ont fait un voyage d'été, mercredi soir, dans le café de Frank Toro, coin des rues Bassin et Bienville.

Service à la mémoire des victimes du "Titanic."

Un service à la mémoire des victimes du "Titanic" sera célébré ce soir à 7:30 heures, au Temple Sinaï. Le sermon commémoratif sera prêché par le rabbin Max Heller; il y aura des chants et un concert d'orgue.

Foire à St Bernard.

La grande foire qui sera donnée à St Bernard au bénéfice de l'Eglise St Maurice, s'ouvrira demain après midi et se continuera dimanche et lundi, 28 et 29 avril.

MORSURE.

Frank Gauchoeau, domicilié rue Ursulines 2908, en passant sur une bicyclette à l'angle des rues Tulane et Robertson, hier matin, a été mordu à la jambe par un chien appartenant à Jacob J. Losch, M. Gauchoeau a été pansé à l'hôpital.

Agents délinquants.

L'agent de police Eugène Dupriet, accusé de conduite inconvenante et d'insubordination, a été renvoyé de la police hier par l'inspecteur Reynolds. Les agents Geo. Hoffman, Frank T. Girard et J. Burns ont été mis à l'amende et les agents W. S. Comer et J. W. Dudds ont été réprimandés.

VOL.

Ces jours derniers un voleur s'est introduit dans la demeure de L. White, rue Decatur 901, et en a emporté une montre évaluée à \$25.

Une compagnie de milice est envoyée à Delhi.

Delhi, Lou., 25 avril.—La compagnie D. de la garde nationale de l'Etat, est arrivée ce matin à 11 heures à Delhi, pour veiller au maintien de l'ordre et éviter un conflit entre les blancs et les noirs, suite de l'attaque de l'école à la suite du vœu de l'Etat qui a eu lieu la nuit dernière.

Grand Jury Fédéral.

Le grand jury fédéral, après une courte séance hier matin, a rapporté une mise en accusation contre les Chinois Ah Tong et Shong King, présumés de contrefaçon d'opium. Les deux Chinois seront traduits en jugement, la semaine prochaine, devant le juge Foster.

TRIBUNAUX.

CHAS A. COYLE & Co., vs John F. Slauson, réclamation de \$165.

—Habillé de blanc? Vous êtes étre? —Dames, vous savez, la nuit, on se fait des idées. —C'était habit comme un homme, ça m'a en l'air de glisser, ça a traversé l'allée et, derrière cette couche, marchait... Ah! tenez, d'y penser j'en frissonne. —Il me semble, oui, en aurait dit une grande bête qui vomissait du feu! —Le peintre échangea avec son ami un regard éloquent. —Ma chère Bénédicte, vous avez rêvé tout cela, déclara-t-elle. Ce que nous croyez avoir vu n'est qu'un produit de votre imagination. —Je me promène souvent seul très tard dans le parc, jamais je n'y ai fait la moindre rencontre de ce genre, jamais je n'y ai aperçu de fontaine, traînant son ancre, et suivi d'un animal apocalyptique. —Vous croyez? C'est possible! Pourtant ce fut rapide... j'en garde plutôt la sensation intérieure... qu'un souvenir très net. —Et il est vrai que j'étais fort troublée. —Parbleu! intervint Lamy, vous pensez à votre Gérard. Rien ne dérange l'esprit comme l'amour, ma chère Bénédicte. —Tout à coup, la jeune mère se frappa le front. —J'y ai, cria-t-elle, je vois ce que c'est. Hier, précédemment, les ouvrières racontaient à l'at-

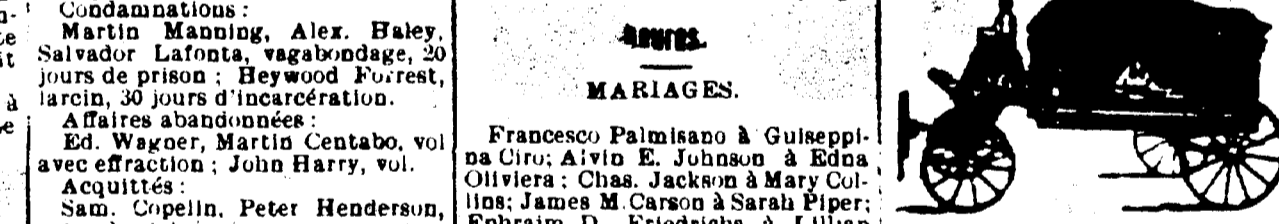
RAPPORT DE LA CONDITION DE LA GERMAN-AMERICAN NATIONAL BANK A LA NOUVELLE-ORLEANS, Dans l'Etat de la Louisiane, à la Clôture des Affaires, le 18 avril 1912. Table with columns for ACTIF and PASSIF, listing assets and liabilities.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLEANS, SS. J. DIETZE JR. Caissier de la Banque sus-nommée, jure solennellement que le rapport ci-dessus est vrai, de mieux de sa connaissance et croyance. F. DIEZIE JR. Caissier. Notaire: F. J. DREYFOUS. Attesté, Correct: D. D. CURRAN, WM. F. BURKE, C. W. CLAY, Directeurs.

OFFICIEERS: W. R. IRBY, Président. Vice-Présidents: ALBERT BRETON, JAS. P. BUTLER JR., S. E. WORMS. L. H. MOSS, Assistant-Caissier. DIRECTEURS: CHAS. E. ALLGAYER, de la Allgayer & Co. Accheteurs de Coton. WM. F. BURKE, Vice-Président. Nicholas Burke Co. Ltd. Exporteurs en gros.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ. JUGES A. M. ADOLPH. Comparutions: Hélie Perry, violation de l'acte 107 de 1902; Antonio Perault, violation de l'acte 107 de 1902; Edward White, actes de violation; Joe Alexandre, outrage; A. J. Castleman, Willie Wisham, aux illicites; Arthur Wiltz, blesaure; W. Weisich, attaque et blessure.

BUREAU DE SANTE. Mariages, Naissances, Décès. F. LAUDUMIEY & Co., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue St Raphaël. PHONE 488.



E. A. ANDRIEU, PROPRIÉTAIRES FONCIÈRES, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO. Successeur de S. Frank Lascaille. COUVERTURE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Louisiana. D-Attenué que John F. Lascaille a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la paroisse de St. Frank Lascaille, décodé instant, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu concevoir d'avoir à débiter, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour: J. P. MADDIX, J. P. DADDIX, J. P. WAGNER, Greffier. 24 avril-24 23-mai 23.

AMUSEMENTS. Orpheum. Matinée Tous les Jours. PRIX: Matinée... 10 à 50; Soirée... 10 à 75. NAT M. WILLS. NACKE MIDDLEBY ET COMPAGNIE. DIAMOND ET REASON. CHAS. F. NEWTON. ABRAHAM ET WHITE. ENPE ET ROTH. LA TITONNE. ORCHESTRE AUGUYER. L'EMERILLOU. 23 avril-51.

LAFAYETTE. SELECTED MOTION PICTURES. DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES. FORMERLY THE SHUBERT. Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW GEMELIA. Communiqué le 2 MAI 1912. Partira de BILMERSBURG à l'arrivée des trains de Deloit, Louisiana et Nashville, à la tête de la rive du Canal.

EXCURSIONS. 21.00 Aller et Retour 21.00 Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine Land Park, dimanche et mercredi à l'arrivée en train de 7:45 a. m. Free regu tous les lours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rive du Canal. W. C. OYLER, CIE. Agents, No 337 rue Carondelet. 25 avril-27.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France). Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.

AVIS AUX VOYAGEURS. L'Agence Générale de la Compagnie Générale Transatlantique aux Etats Unis avise les voyageurs que tous les vapeurs de la flotte transatlantique, conformément à des instructions lancées du Siège Central de la Compagnie à Paris, ont reçu l'ordre, dans le voyage d'aller et retour, de suivre la route du Sud, afin d'éviter toute possibilité de danger et éviter ainsi la rencontre des champs de glace signalés ces jours derniers.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLEANS. 622 rue Bourbon. Abadie, Jean Joseph Auxilien, Abel Félix Barthe, Jean Simon Biraben, Jean Marie Cressqui, Jean Baptiste Camas, Jean Marie Cazabon, Louis Joseph Courmet, Pierre Daries, Jean Marie Dugas, Léonce Albert Ferran, Charles Dominique Ferrader, Jean Genot, Gay, Gaston Alfred Pierre Labarre, Félix Jean Marie Lanegrasse, Jules Césaire Lavedan, Lucien Jean Marie Marcou, Pierre Paul Monlezun, Louis Ambroise Custalet, Raymond Emile Gerger, Pierre Alexis Fortes, Jean Cyrien Reichert, Emile Jean Robert Riche, Eugène Rivière, René Romain Rouède, Paulin Sorbet, Marcel Léon Joseph Thébaud, Julien Jules Thomas, Jean Constantin Verdier, Jean Marie Vergez, Dominique Paulin Villembis, Dominique Vireland, Dominique Vital, Eugène François. 1879.

AVIS DE MORSURES. Succession de S. Frank Lascaille. COUVERTURE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Louisiana. D-Attenué que John F. Lascaille a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la paroisse de St. Frank Lascaille, décodé instant, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu concevoir d'avoir à débiter, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour: J. P. MADDIX, J. P. DADDIX, J. P. WAGNER, Greffier. 24 avril-24 23-mai 23.

AVIS DE MORSURES. Succession de S. Frank Lascaille. COUVERTURE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Louisiana. D-Attenué que John F. Lascaille a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la paroisse de St. Frank Lascaille, décodé instant, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu concevoir d'avoir à débiter, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour: J. P. MADDIX, J. P. DADDIX, J. P. WAGNER, Greffier. 24 avril-24 23-mai 23.

AVIS DE MORSURES. Succession de S. Frank Lascaille. COUVERTURE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Louisiana. D-Attenué que John F. Lascaille a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la paroisse de St. Frank Lascaille, décodé instant, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu concevoir d'avoir à débiter, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour: J. P. MADDIX, J. P. DADDIX, J. P. WAGNER, Greffier. 24 avril-24 23-mai 23.

AVIS DE MORSURES. Succession de S. Frank Lascaille. COUVERTURE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Louisiana. D-Attenué que John F. Lascaille a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la paroisse de St. Frank Lascaille, décodé instant, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu concevoir d'avoir à débiter, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour: J. P. MADDIX, J. P. DADDIX, J. P. WAGNER, Greffier. 24 avril-24 23-mai 23.

AVIS DE MORSURES. Succession de S. Frank Lascaille. COUVERTURE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Louisiana. D-Attenué que John F. Lascaille a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la paroisse de St. Frank Lascaille, décodé instant, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont pu concevoir d'avoir à débiter, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour: J. P. MADDIX, J. P. DADDIX, J. P. WAGNER, Greffier. 24 avril-24 23-mai 23.

—Mais cette fois, si on ne pourchasse pas sérieusement ce fameux "Chasseur Maudit", c'est qu'on voudra bien être volé. —Pour ma part, je vous réponde qu'il n'entrera pas en château quand le domaine est trop vaste, et il le faudrait un régiment. —La maison en tout cas sera bien gardée. —Bénédicte murmura: —C'est-à-dire que raconte que ça porte malheur de voir un revenant, et que ceux qui en voient meurent dans l'année. —Pourquoi? —Allons bon! il ne manquait plus que cela! grogna le peintre. Vous voilà partie avec vos idées absurdes. —Serez-vous aussi simple que les paysans superstitieux? Une personne avisée et intelligente comme vous? —Ne pensez plus à ces billevesées, et surtout n'en parlez plus. —Vous le promettez? —Je promets, je ne demande qu'à oublier, parce que, on a beau se raisonner, ces choses-là vous impressionnent. —Parbleu! je les entends dans l'atelier Taire cent commérages plus stupides les uns que les autres! —Ce "Chasseur Maudit", nous agace à la fin, n'est-ce pas, Lamy? Pensez-vous pas que deux chiens, dévidés et d'attaque, en débarrasseraient le pays, s'ils s'en donnaient la peine? —Le secrétaire approuva.

—Et bien! voici la belle saison, j'aime à me promener la nuit, c'est excellent pour la santé. —Allons donc explorer la forêt de compagnie quelquefois. Si le "Chasseur Maudit" se montre, je vous réponde bien que, du coup, la légende dira, car j'habitrail lui et son chien, avec une joie sans mélange. —Bravo! j'en suis, fit Lamy. —Aussi bien, il y a assez de temps qu'il nous assomme cet animal-là! Je croyais qu'il était allé traîner ailleurs son inconnu. Du moment qu'il revient, ne le menaçons pas. —Tope! et on commença dès ce soir, fit Salodé. —Réconfortés par l'assurance de ses deux amis, Bénédicte promit de ne pas penser à cette sorte d'histoire, elle promit également de chapitrer les ouvrières quand celles-ci parleraient du "Chasseur Maudit", surtout elle promit de ne souffler mot de la chose à Mlle Reynier. —Le peintre expliqua: —Vous comprenez ma petite, qu'il est inutile d'effrayer la doctoresse en lui annonçant qu'il y a des voleurs dans le pays. —Un château, nous ne risquons rien. Alors pourquoi lui donner cette préoccupation? —Quand les deux hommes se retrouvèrent seuls, Lamy fit une moue de mauvaise humeur. —Qui diable cela peut-il bien être? interrogea-t-il.

—Non, mais ensemble nous avons ouvert que trois coïncidences mottelles d'amitié, c'était un peu beaucoup. —Où, mais nous ne savons qu'accuser, excepté... —Le ménage Saint-Cyran, mon cher, Mme Françoise elle-même s'est rangée à mon avis lorsque je lui ai dit cela. —Evidemment, je parle un haïard, sans le moindre commencement de preuve, et je ne serais point assez simple pour aller contredire mes soupçons à la justice. —D'ailleurs, reprit Salodé, que le Saint-Cyran ne peut être que par avertissement d'intérêt qu'il lui est de la mort de notre amie. —Hum! je n'en doute pas pas ma tête à couper, j'aurais trop peur, dit Lamy. —Quoi qu'il en soit, Salodé, il y a du louche, du très louche, et j'ai l'idée que c'est le moment d'ouvrir l'œil. —Vous parlez de quitter bientôt la Morinière, et de retourner chez vous. Oroyez-moi, n'en faites rien. Rentez-toi. Nous ne serons pas trop. —Mme Françoise va revenir, elle s'ajournera au château. Gardons-la! Si on lui veut du mal, ce n'est pas à Paris qu'on osera se risquer maintenant; les bandits sont brisés. —Mais ici c'est entre chose. Veillons au grain, mon ami. —Non, n'avez pas voulu l'effrayer, mais ensemble nous avons ouvert que trois coïncidences mottelles d'amitié, c'était un peu beaucoup. —Où, mais nous ne savons qu'accuser, excepté... —Le ménage Saint-Cyran, mon cher, Mme Françoise elle-même s'est rangée à mon avis lorsque je lui ai dit cela. —Evidemment, je parle un haïard, sans le moindre commencement de preuve, et je ne serais point assez simple pour aller contredire mes soupçons à la justice. —D'ailleurs, reprit Salodé, que le Saint-Cyran ne peut être que par avertissement d'intérêt qu'il lui est de la mort de notre amie. —Hum! je n'en doute pas pas ma tête à couper, j'aurais trop peur, dit Lamy. —Quoi qu'il en soit, Salodé, il y a du louche, du très louche, et j'ai l'idée que c'est le moment d'ouvrir l'œil. —Vous parlez de quitter bientôt la Morinière, et de retourner chez vous. Oroyez-moi, n'en faites rien. Rentez-toi. Nous ne serons pas trop. —Mme Françoise va revenir, elle s'ajournera au château. Gardons-la! Si on lui veut du mal, ce n'est pas à Paris qu'on osera se risquer maintenant; les bandits sont brisés. —Mais ici c'est entre chose. Veillons au grain, mon ami. —Non, n'avez pas voulu l'effrayer, mais ensemble nous avons ouvert que trois coïncidences mottelles d'amitié, c'était un peu beaucoup.